Mars 2008

Numéro 73

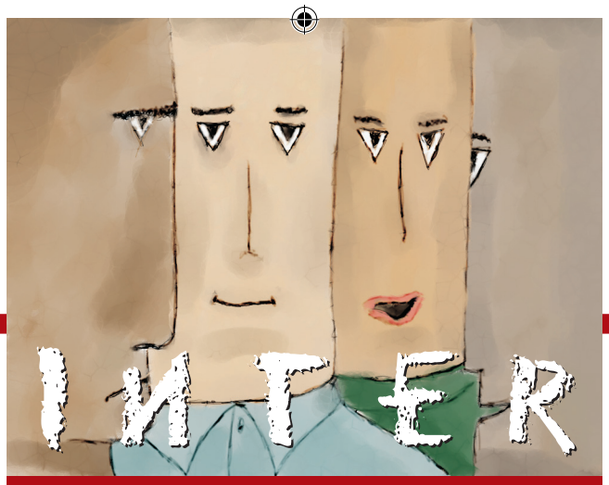

parents

le journal d'expression des parents de l'APF

Edito

page 2

Billet d'humeur

Indispensables ?

page 3

Dossier

Oserai-je vous le dire

page 4

Infos pratiques

Les aspects juridiques de l'après-nous

page 8

Les parents ont la parole

Penser la séparation

pages 10-11

Parents à l'APF

Nouveau groupe national Parents

page 12

Association des Paralysés de France

APF_IP73.indd 1

20/02/08 11:15:59

Édito ...

Bonjour à tous,

Que d'émotions après avoir vécu ces Journées nationales parents, même ce sujet délicat «l'après-nous» ne vous a pas effrayés, encore une fois vous assumez jusqu'au bout, dépassant vos peurs et vos craintes pour aborder ce thème difficile de la succession et de l'affectif. Ce besoin de se retrouver entre pairs, d'échanger, de s'informer, de s'enrichir de l'histoire de l'autre se fait ressentir. Car nous pouvons constater que depuis plusieurs années, les parents sont de plus en plus nombreux à venir aux JNP. Vos questions, vos remarques, vos constats, nous permettent de savoir ce que vous attendez de nous, en terme de réflexions et d'outils, et à nous, de nous pencher sur divers sujets pendant un ou deux ans et de vous retranscrire ce que nous avons récolté.

Certains d'entre vous étaient inquiets quant à la continuité des Journées nationales parents, mais comme nous l'ont si bien dit notre président et le directeur général, nous n'avons aucune inquiétude à avoir, les JNP seront maintenues.

Maintenant, que nous sommes rassurés sur la continuité des JNP, de ses temps forts d'échanges et de répits, la CNP se joint à moi pour vous remercier de votre participation.

J'en profite pour remercier également tous les membres de la CNP, les parents ressources, tous les professionnels qui se sont joint à nous, Sophie Escolar et Philippe Miet pour leur dire quel plaisir, j'ai eu à travailler avec eux. Pour ceux qui ne seront plus là l'année prochaine, je leur dis qu'ils me manqueront beaucoup. Mais, l'amitié, c'est aussi savoir respecter, le chemin que les autres ont choisi. ■

A bientôt,

Christelle Deschepper coordinatrice GNP.

APF, 17, bd Auguste Blanqui, 75013 Paris - Tél. GNP : 01 40 78 27 02 - **Direction de la publication** : Claude Meunier - **Rédacteur en chef** : Philippe Miet - **Secrétaire de rédaction** : Chantal Bruno - **Comité de rédaction** : Edito : Christelle Deschepper, coordinatrice, Billet d'humeur : Chantal Bruno, Dossier : Cathy Laurin, Carine Maraquin, Infos Sociales : Bernard Dumas, 4e de couv. : Sophie Escolar - **Crédits photos** : Chantal Bruno, Marie-Christine Bourdres - **Conception et réalisation** : Planète Com 01 42 72 30 00.

APF_IP73.indd 2 20/02/08 11:15:59

Billet D'HUMEUR

Indispensables ?

Alors, si je tends vers la fusion, c'est parce qu'il est né de mon désir, parce hors de mon ventre, il est si délicat. Ou parce qu'il est sorti trop tôt ou trop mal. Ou parce que je n'ai pas su. Ou parce qu'à peine extirpé de moi on me l'a pris, on m'a séparé contre ma volonté au prix de l'indispensable technique qui devait le maintenir en vie. Parce que le devoir m'appelle de toutes ses forces. Ma vocation est née avec lui. Parce qu'il me semble que le monde m'a abandonné(e). Je me retrouve seule avec lui. Parce que la responsabilité du parent est inscrite en moi comme en chacun de nous. Enfant anormal ou pas.

Indispensables nous avons l'impression de l'être quand nous passons des heures à regarder cet enfant que nous avons fait naître, à scruter, à chercher en lui le plus petit élément qui nous signifie un sens, qui nous donne un espoir. Quand nous cherchons le moindre fil, aussi ténu soit-il, qui nous permettra de tisser l'étoffe de sa vie et de la notre. Et dans ces moments d'intenses émotions, seule avec elle-même la mère se demande ce que sera son enfant sans elle.

Indispensables quand, infiniment concernés, nous sommes les témoins permanents de chacun de ses gestes, de ses efforts, de ses regards, de chacune de ses respirations. Quand nous faisons notre cette vie qui ne sera jamais de l'ordinaire. Quand ce que nous connaissons de celle des autres ne nous permet pas d'envisager vraiment ce que pourrait être la sienne. Nous devenons des sentinelles, des gardes du corps, des veilleurs. C'est qu'à l'origine, il y a nous. Nous les procréateurs, nous et notre désir.

Tout ce qu'il ne fait pas, nous tentons de le faire avec lui, pour lui. Tout ce qu'il ne fait pas devient fragilité, vulnérabilité. Tout ce qu'il ne fait pas nous l'inventons.

Comme j'aimerais que la vie passe alors que je tiendrais mon enfant tout petit au creux des mes bras. Comme je voudrais être son berceau, tendre, chaud, douillet, protecteur. Comme je voudrais que rien ne l'atteigne. Comme je voudrais le protéger infiniment. Comme je voudrais le bercer inlassablement, lui murmurer des mots d'amour toujours, de ceux que personne d'autre qu'une mère ne peut prononcer.

Bien sûr, vient la tentation de se croire unique. D'ailleurs ne le sommes-nous pas ? Parce que «mon enfant n'est rien sans quelqu'un». Imaginons-nous cela ? Indispensables, nous le devenons quand... les autres attendent de nous que nous fassions notre devoir. Quand les mots se font cruels, ou sont barbares, quand les portes se ferment. Pour des questions sans réponses ou quand on nous dit que ce que nous rapportons n'est que le fruit de notre imagination. Et encore quand nous n'avons

pas le choix ou que l'on nous impose des séparations. Indispensables, nous le devenons quand... mère ou père d'un enfant qui ne peut réaliser seul le minimum requis pour vivre, nous sommes sommés de répondre quelle que soit la situation, quel que soit son âge, quel que soit notre état. Quand nous avons un enfant qui grandit inexorablement et dont nous devons nous occuper comme d'un enfant éternel. Ce maternage prolongé tisse entre lui et nous des liens qui deviennent des câbles. Comment pourrait-il en être autrement ? Il n'y a pas toujours de relais pour changer la couche de l'enfant de 5, 8, 12, 20, 30 ans... il n'y a personne pour torcher celui de 16 ans, pour décalotter, donner à manger, masser, redresser, tourner la nuit, abreuver, écouter... que la mère, le père, et parfois un frère, une sœur. *La dépendance aspire la famille.* Indispensables, nous le devenons quand les professionnels nous appellent, nous réclament, nous enjoignent d'être présents, nous jettent, nous trouvent de trop... et tout cela dans la même heure. Comment voudraient-ils que les parents ne laissent pas le pied dans la porte ?

Parce que *«mon enfant n'est rien sans quelqu'un».* Définitivement. ■

Chantal Bruno

APF_IP73.indd 3 20/02/08 11:15:59

Oserai-je vous le dire ?

Patchwork

Les parents conviés aux Journées ont pu entendre divers intervenants sur le sujet de «L'après-nous»: des aspects juridiques, indispensables à connaître aux aspects affectifs parfois si difficiles à démêler. Voici un condensé, extraits forcément réducteurs mais qui donneront aux lecteurs d'Inter Parents un aperçu des journées. Des parents ont lu des phrases issues de leur travail (en italiques dans le texte). Leurs mots ont scandé ceux de Carine Maraquin et de Cathy Laurin qui donnaient du sens à ces questions et ces réflexions.

Comment aborder la peur à imaginer notre enfant sans nous ?

Parler de la mort, oui ça fait peur. Parce qu'en parlant de votre disparition, vous parlez de votre mort à vous, et aussi de toutes les disparitions que vous avez déjà du vivre: celle de vos propres parents notamment. Des souvenirs difficiles, souvent empreints de tristesse. La mort est un sujet tabou dans notre société, dans notre culture. On la repousse, on évite de la voir, on l'aseptise. On rassemble les personnes âgées entre elles, on les appelle des «mourants», comme s'il existait un état humain qui serait: déjà plus vivant mais pas tout à fait mort. On les exclut. Pourtant la mort fait partie de la vie ! Tant qu'on n'est pas mort, on est totalement vivant ! La mort, on la vit mal aussi parce qu'on a vidé notre société des rituels qui aidaient les hommes à la vivre ensemble. Avant, et peut-être vous connaissez encore ces pratiques dans les campagnes, on accompagnait la mort d'échanges sociaux: veiller le mort, participer à une cérémonie, manger tous ensemble, porter le noir pour que tous sachent notre douleur... Ces rituels disparaissent peu à peu, alors qu'ils nous aidaient à supporter la mort, la dépression des proches, pour autoriser le temps du travail de deuil... Parler de la mort nous fait peur pour une autre raison, non pas sociale, mais personnelle, psychologique. Parler de la mort des autres, c'est au fond évoquer la nôtre. C'est aussi parler des séparations que la mort nous a imposées lorsqu'elle nous a «pris» des êtres qui nous étaient chers. C'est donc évoquer la tristesse, le deuil, le manque, le vide. C'est beaucoup d'émotions, que nous croyons négatives, ou qui nous effraient. Dans ce vécu, nous ne sommes pas tous égaux. Nos histoires font que notre expérience de la mort est toujours une histoire particulière. Pour connaître votre propre rapport à la mort, je vous propose de réfléchir aux questions suivantes: qui ai-je perdu, pour la première fois, dans ma vie ? Comment j'ai pris conscience que je suis mortel (vous étiez certainement encore enfant) ? Comment les adultes ont ils réagi et quels modèles ils m'ont donnés ? Ai-je pu faire l'expérience d'un deuil qui se termine vraiment ? d'un moment où, après la perte de quelqu'un de cher, jai pu y repenser sans tristesse douloureuse ? Parce que nous avons été élevés dans le silence autour de la mort, nous devons braver des tabous pour oser parler du malheur avant qu'il n'arrive.

Le deuil, ce mot qui sonne comme un gong, une gangue vide, hirsute en face de la mort, la nôtre, la sienne, la perte, un cri, un hurlement de louve. Une brèche, une béance qui jamais ne se fermera. Le deuil ? C'est ce qu'on a à vivre quand on perd quelqu'un ou quelque chose qui nous est cher et qui va nous manquer. La réaction normale quand on perd quelqu'un qu'on aime, c'est de la tristesse, c'est pour ça qu'on associe le deuil à la dépression. Les psychologues utilisent l'expression: faire un «travail de deuil». C'est un travail parce que ça prend de l'énergie, c'est long, coûteux.

Comment sortir du deuil ? Est-ce qu'on s'en sort ? Un deuil, ça peut durer longtemps, ça peut durer quelques mois, ça peut durer plusieurs années. Le temps que ça prend est à peu près proportionnel à la place que tenait cette personne dans notre coeur, dans notre vie. Pour être plus précise: le travail de deuil se déroule en trois étape: après un court instant où on ne veut pas y croire, on réalise, on prend conscience de ce qu'on est en train de perdre, alors c'est la tristesse qui s'installe, le manque, la rage parfois de se sentir impuissant à subir cela. Cette étape va durer des mois, le temps que la blessure se cicatrise, le temps que toute l'énergie d'amour qu'on avait placée dans cette personne puisse être ré-utilisée à aimer d'autres personnes, sans pour autant oublier celle qui est partie. (Pour décrire cette énergie d'amour, les psychologues parlent de libido – pour parler de ce quelqu'un ou quelque chose qui est perdu, ils parlent d'«objet d'amour», car ce peut être une personne, un idéal, une croyance, un mode de vie, un objet précieux...)

On vit des tas de deuil dans une vie: par exemple quand on divorce, quand on quitte un travail qu'on aimait... Perdre «son couple» nécessite un travail de deuil plus long qu'une année, encore plus s'il y a des enfants, perdre son mari prend souvent encore plus longtemps, perdre son enfant souvent encore plus. Nous parlons donc là de plusieurs années...

Quand on perd ses parents on

APF_IP73.indd 4 20/02/08 11:16:01

est orphelin, quand on perd un mari ou une femme on est veuve ou veuf, mais quand on perd un enfant on est quoi ? C'est si terrible qu'il n'y a pas de mot pour le dire. Normalement, ce qui vient après la tristesse, c'est notre capacité à reprendre goût à la vie, petit à petit, des tout petits signes nous donnent l'impression que « ça va mieux ». Au début c'est fragile, et la souffrance revient par moments, comme si on s'en voulait aussi de « passer à autre chose », comme si on avait peur d'oublier. Mais certains arrivent un jour à évoquer la personne perdue, sans que la tristesse ne soit douloureuse. Vous, vous avez déjà traversé de nombreux deuils, ceux que vous avez vécus avant d'avoir cet enfant là, mais aussi dès sa naissance, le deuil de ce qu'on appelle « l'enfant imaginaire », le deuil de ce qu'il n'a pas pu faire en grandissant : parler, marcher... Des deuils ont rempli votre vie, et peuvent vous avoir usé, fatigué et vous faire craindre ceux qui arrivent. Vos enfants aussi connaissent le vécu du deuil. Eux aussi doivent traverser la déception, la frustration. Et c'est parfois eux qui vous montrent qu'on vit, qu'on aime, qu'on a des projets malgré tout. Parfois il faut se faire aider pour s'appuyer sur quelqu'un le temps de traverser le manque ou la tristesse. Se rassurer qu'on existe encore pour quelqu'un.

Je ne pensais pas qu'il pourrait vivre sans mes mains, sans mes soins, sans ma chair, sans mes lèvres pour parler, l'écouter. Je l'ai trop protégé. J'ai pleuré. Indispensable, vous l'avez été, vous l'êtes peut-être encore, mais ça, c'est le handicap qui l'a généré. Ce n'est pas une situation « normale » (entre guillemets) qu'un parent soit « indispensable » pour son enfant devenu adulte. Parce que justement, pour devenir adulte, sur un plan psychologique, il faut s'être détaché de ses parents, il ne faut plus en avoir absolument besoin, il faut s'être tourné vers d'autres personnes, aimer et être aimé par d'autres personnes que ses parents. Mais, vous, vous n'êtes pas sûr que votre jeune en situation de handicap soit un adulte comme ça, vous êtes même sûr du contraire. Et c'est ce qui vous donne encore et encore une place à part. Votre enfant a l'âge d'un adulte et vous devez encore lui apprendre à se passer de vous. Vous devez encore faire l'effort de ne pas être indispensable à sa vie. C'est une lutte coûteuse qui dure depuis bien longtemps : prendre de la distance (le thème d'il y a 3 ans déjà) qui revient en force. Pour que vous partiez tranquillement de cette vie, il vous faudrait le sentir prêt à se passer de vous, il faudrait donc que vous soyiez de plus en plus « dispensable ».

Je voudrais qu'il parte le premier pour gommer tous les soucis de l'« après nous », mais peu de temps avant moi pour ne pas trop souffrir. L'ordre des choses est que les parents meurent avant leurs enfants. Mais cet enfant là peut vous amener à souhaiter que l'ordre des choses soit bouleversé. Puisque depuis qu'il est né, l'ordre des choses est allé de travers. Cette déficience est venue tout bousculer. Alors pourquoi n'auriez-vous pas le droit de penser, que cette déficience pourrait s'arrêter avec la mort, disparaître enfin ? Oui, vous pouvez avoir eu envie (en pensée) qu'il meure avant vous, pour ne pas avoir à passer la main à quelqu'un d'autre, pour ne pas avoir à penser à tout ça, pour être soulagé, et pour le soulager. C'est comme si vous disiez : « Le handicap est venu avec sa naissance, et disparaîtra avec sa mort, alors la mort nous soulagera, nous et lui, du handicap ». Et les choses seront à nouveau en ordre. Certains d'entre vous imaginent même que la meilleure des choses serait de mourir en même temps : parents et enfants, pour que personne n'aie à souffrir de la perte de l'autre : ni le parent de vivre la perte de son enfant, ni l'enfant d'avoir à compter sur d'autres personnes que ses parents. Retrouver un état idéal de complétude, enfin, retrouver la fusion totale dont vous avez été privés, ou bien défaire cette proximité inéluctable, dont seule la mort peut vous libérer. Je vous encourage à oser cette aventure intime, de votre relation, à votre propre départ de cette vie. Parce que parler de tout cela dans un espace réceptif a eu un effet libérateur. Je souhaite cependant déculpabiliser tous ceux et toutes celles qui ne s'en sentent pas prêts, et qui croient pourtant que ce serait bien... On ne peut pas tout, et n'importe quand ! Ne vous faites pas violence ! Si cette aventure est impossible pour vous aujourd'hui, il y a certainement de très bonnes raisons à cela, des raisons protectrices. Alors il faut les respecter. *(Carine Maraquin, psychologue, sollicitée par les parents de la CNP pour accompagner la réflexion de cette année).*

Imaginer l'après vous...

Tenter de penser l'impensable... C'est plus qu'un défi, c'est une

APF_IP73.indd 5 20/02/08 11:16:01

gageure...

Naître, vivre et mourir ensemble.

Ce maternage prolongé tisse entre nous des CABLES. Cet enfant autour duquel, toute la vie s'est organisée, autour duquel le temps s'est suspendu ; celui pour qui rien ne peut, rien ne doit bouger. Cet enfant qui grandit doucement avec quelque chose d'immuable... Cet être exceptionnel qui a fait de vous des parents extraordinaires. Pour lui, vous avez revisité toutes vos croyances, toutes vos attentes, tout ce que la vie vous avait promis, pour, changer l'histoire, bâtir un monde dans lequel vous ne serez jamais réellement séparés car, sans le dire il vous l'a demandé puisque vous êtes seuls à entendre, comprendre ou projeter suffisamment afin de construire avec lui et pour lui. Naître, vivre et mourir ensemble... semble alors la seule issue.

L'imaginer quand même.

Nous sommes irremplaçables. Qui va soutenir, coordonner les détails du quotidien, gérer ses loisirs, ses sorties ?
Je crois que c'est dangereux de se croire indispensable pour nous comme pour eux. Pourtant, au cours de cette année, vous avez décidé de penser l'impensable, « et si finalement, un jour, peut-être, mon enfant devait vivre sans moi... ». Alors, la pensée s'oblige, pour supporter l'idée de laisser cet être précieux et vulnérable ; c'est comme un trésor fragile qu'il faudrait laisser aux mains d'un autre, mais cet autre, qui pourrait-il être ? Quelles qualités devra t-il avoir ? Qu'attendez vous de lui ?... Rien n'est clair, rien ne se défini vraiment, un seul impératif « la confiance ». Imaginer l'après-vous signifierait pouvoir faire confiance à ceux qui accompagneront les enfants que la vie vous obligera peut-être à quitter.

La confiance

Etrange sentiment, qui a besoin d'être nourri pour exister, qui se construit dans le temps et qui prend une forme différente selon les circonstances... *"Avoir" confiance* en votre enfant qui grandit et qui, au fil du temps, vous montre son envie et sa capacité à devenir un adulte en dehors de vous, avec ses propres choix, ses défenses, ses expériences, son chemin de vie... Vous l'a-t-il montré ? *"Prendre" confiance en vous,* savoir que vous êtes capables d'affronter toutes les situations difficiles, de trouver des solutions à chaque fois qu'un obstacle se présente... Vos expériences parfois douloureuses vous l'ont-elles permis ? *"Faire" confiance à l'autre,* quand cet autre est une personne qui se cache derrière son titre de professionnel pour vous dire qu'il faut "couper le lien", que votre enfant est un adulte sous prétexte qu'il a 20, 30 ou 40 ans et que cela signifie qu'il n'a plus besoin de vous pour se construire ; faire confiance à des personnes qui se camouflent derrière un Projet issu d'une pensée ultra et pluri professionnelle basée sur des savoirs qui ont depuis longtemps étouffé les ressentis, oublié l'humanité... Est-ce encore possible ? Et finalement "perdre" confiance en lui, en vous, en eux mais vous dire que mêmes imparfaits vous êtes indispensables car vous êtes seuls à l'aimer, à vous battre, à comprendre...

Indispensable

Vous sentir indispensables, car vous êtes nés parents handicapés avec lui et que finalement, ce qui s'est construit auprès de lui gestes après gestes, soins après soins, bonheurs après bonheurs, peurs après peurs, c'est ce sentiment en forme d'évidence "vous étiez devenus parents pour la vie", pas de finalité, une construction infinie, une protection à jamais... Vous vous en êtes accommodés malgré les difficultés, les moments de découragement, les envies que ça cesse pour, au fil du temps, vous rendre compte que vous étiez devenus indissociables, liés pour toujours à cet enfant qui ne finira jamais de grandir, comme dans une sorte de double dépendance. Alors, *Vous rendre indispensable*, pour éviter d'être évincé d'une histoire et d'une vie qui est devenue la votre. Par peur d'être remplacés et de voir s'effondrer cet édifice fragile que vous avez bâti jour après jour pour rester debout prés de lui, avec lui, comme lui... Même si, une petite part de vous sait que lorsque vous n'êtes pas là, il vit, il grandit, il construit avec ces autres qui l'accompagnent parfois différemment, souvent maladroitement mais finalement mieux que vous n'auriez pu l'imaginer. Mélange de soulagement et de douleur, trop de douleur... Douleur des mots qui sont posés, de votre vie qui est épluchée, des bilans qui sont faits, des bons conseils qui vous sont prodigués, on vous écarte tout en vous signifiant qu'on vous associe, on vous met en dehors tout en vous rappelant votre responsabilité dans le cas où... Tout se passe comme si, petit à petit, on voulait vous voir disparaître au profit d'un Projet, projet dans lequel l'essentiel n'est jamais dit, vous êtes irremplaçables...

Irremplaçable

Il suffirait pourtant que ces autres, les professionnels dont je fais partie, acceptent de se défaire un instant de ce titre qui leur sert d'armure, pour réfléchir différemment et pouvoir vous dire à quel point vous êtes irremplaçables, pour savoir préserver votre évidente place, pour être capables de vous avouer combien leur seul savoir ne suffit pas, combien souvent ils sont démunis mais combien avec vous, aujourd'hui ils pourraient s'engager pour demain sans vous, pouvoir continuer. Il suffirait seulement que les hommes et les femmes qu'ils sont, avant d'être professionnels, prennent le risque d'instaurer un véritable dialogue avec ceux qui pour eux aujourd'hui sont les "autres", les parents, pour s'apercevoir

APF_IP73.indd 6 20/02/08 11:16:01

que même très différents ils sont parfaitement semblables. Ils seraient alors capables de devenir des hommes et des femmes professionnels qui pourraient accompagner le projet de votre enfant sans en faire une procédure normée visant seulement à répondre à des exigences légales ; des hommes et des femmes professionnels qui ne se cacheraient plus seulement derrière ce qu'ils croient savoir car ils tiendraient compte aussi de ce qu'ils peuvent ressentir. Donc, simplement des personnes qui, à de multiples reprises, vous montreront leur capacité à être, à faire, à sentir et à comprendre, ce qui à vos yeux est primordial et ce qui dans la vie de votre enfant est essentiel... des personnes qui savent lui dire aujourd'hui que vous l'aimez inconditionnellement et qui sauront le lui rappeler demain... des personnes qui savent à quel point vous êtes irremplaçables car vous êtes et resterez les racines, le refuge, les aimants, les parents... Alors seulement vous saurez vous aussi que tout en étant irremplaçables, vous ne serez plus totalement indispensables et la vie, puisque finalement c'est d'elle qu'il s'agit, pourra suivre son cours avec vous aujourd'hui et peut-être sans vous demain... Professionnel... je suis de ceux-là, aujourd'hui et maintenant, dans un fonctionnement qui n'est pas l'idéal attendu. C'est donc à moi que revient cette délicate tâche de tenter d'éclairer ce qui nous éloigne en partie lorsque nous nous croisons autour de cet enfant.

C'est la rencontre du "JE" et du "ON"

Lorsque vous, parents, utilisez le "JE" pour décrire ce qui vous anime, vous dérange ou vous fait avancer, moi, professionnelle, j'utilise le "ON", ce ON utilisé comme un rempart, à la fois suffisamment impersonnel pour ne pas totalement m'engager, pour ne pas me retrouver trop exposée mais aussi suffisamment représentatif du plusieurs pour ne jamais me sentir seule, pour me sentir plus forte. Une bonne façon d'être moins responsable de tout ce que je fais, ce que je sais, ce que je vois et qui me déplait, me dérange dans ces fonctionnements institutionnels, ces traitements de groupe, dans ces dysfonctionnements d'équipe, équipe dont je fais partie et qui, à la fois me protège et m'absorbe jusqu'à m'empêcher de penser ce qui dans un autre contexte me paraîtrait impensable. ON fonctionne donc comme un seul, avec ses propres règles comme si, en dehors de l'établissement, en dehors de l'équipe, rien n'existait vraiment. Et, je me barricade dans ce ON pour essayer de ne pas trop y penser, pour avoir moins peur...

Cette peur

Peur de ces rencontres que je fais à chaque fois qu'un "nouveau" arrive, peur de sa particularité, des conséquences de sa pathologie, de ses besoins à venir... Peur de ne pas savoir faire, de faire mal, peur de ne pas y parvenir avec lui...
Peur de son regard, de celui de sa famille, peur du jugement... Peur que le titre de professionnel ne me porte plus suffisamment pour dépasser toutes mes appréhensions, mes répulsions passagères, mes incompétences régulières...
Et finalement, peur de perdre cette reconnaissance qui est mon seul salaire... Alors, pour avoir moins peur, je m'accroche à l'idée que ON sait ce qu'il faut faire parce que ON est professionnel et que tant que ON reste solidaire, je ne risque rien... Equilibre fragile que rien ne doit venir perturber...

Alors, une rencontre difficile

Travailler avec les familles, trop compliqué ! Parce que ça me rassure, je m'accroche à l'idée que pour pouvoir travailler avec les familles il faudrait qu'elles soient moins engluées dans leurs affects... Une pensée confortable qui me permet de préserver ma place de professionnel, place de celui qui sait, qui fait, qui ajuste la fameuse bonne distance... Finalement, un bon moyen de me persuader que la rencontre est impossible, un bon moyen de ne pas prendre le risque d'être déstabilisée par des rencontres qui pourraient m'obliger à me remettre en question, des rencontres qui pourraient venir perturber l'équilibre fragile.

Mais une rencontre nécessaire

Je suis de ces professionnels et aujourd'hui je peux le dire, j'ai eu la chance de pouvoir rencontrer et partager avec des parents autour d'un même thème, d'une même préoccupation, et au détour de ce sujet qui se voulait être la mort, c'est de la vie que nous avons parlé, et j'y ai appris à quel point nous avions à partager nos expériences communes, nos ressentis souvent semblables et nos peurs toujours présentes... Parce que, finalement, parler de la mort c'est parler de notre peur de perdre, de notre peur de ne plus savoir, de ne plus pouvoir, c'est parler de nos limites...
Parler de nos limites, vous, moi, nous, ce serait se reconnaître faillibles donc mortels ou mortels donc faillibles... j'hésite... Alors, ce relais que vous attendez, puisque relais il y aura, pourra se construire ensemble. Il ne sera sans doute jamais parfait mais il aura le mérite d'exister, de prendre une place dans l'histoire. L'après vous finalement, c'est le aujourd'hui. *Nous, les parents, nous avons le devoir d'aider, d'éduquer, d'accompagner nos enfants, mais nous devrions apprendre à leur faire confiance, ainsi qu'aux autres, professionnels ou pas, apprendre à nous «dés-indispensabiliser», afin d'essayer de préparer, de vivre «l'après».*

Oserai-je vous le dire ? Oui, un peu...

Vous m'avez ouvert votre cœur, votre ventre, vous m'avez permis d'approcher ce que, depuis longtemps, je ne faisais qu'imaginer de mon mieux, vous m'avez montré finalement à quel point nous étions semblables dans nos vies, dans nos chairs ; je n'aurai de cesse aujourd'hui que de dire, de transmettre tout ce que vous m'avez appris en si peu de temps, de vrai, de sincère, de difficile et de pareil, car ce qui nous unit c'est avant tout notre ressemblance, ce qui fait que nous sommes vous comme moi des parents professionnels, tellement différents et pourtant identiques ; des parents avant tout, parce que nous n'avons pas le choix, alors des parents aimants, quelque soit la manière, qui que soit notre enfant, quelque soit l'interlocuteur... Pour cette belle leçon de vie je vous dis merci. ■

Cathy Laurin,
Aide médico-psychologique,
formatrice IRT

APF_IP73.indd 7 20/02/08 11:16:02

Les aspects « pratiques » de l'après-nous

Comment et quand y penser, comment s'y retrouver ?

Chaque situation est différente. La législation bouge, ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera pas forcément demain. Pourtant il est intéressant de faire le point de temps en temps, d'aller voir ce qui existe, ce qui est possible, ce qui nous arrange à un moment. Voici un bref aperçu qu'il vous appartiendra de compléter, de réviser... en tout cas, une idée des possibilités actuelles.

Parents d'enfants en situation de handicap, nous sommes plus que quiconque inquiets à l'idée de ce que sera leur vie après notre disparition. L'aspect affectif est primordial, mais le côté matériel de la situation ne peut être ignoré. La loi et le droit sont là pour assurer la réglementation, mais ils n'apporteront jamais de solution toute faite à nos interrogations et nos craintes. C'est à nous parents qu'il incombe de tracer des orientations avant d'aborder la nécessaire rencontre avec un homme de loi. Il appartiendra ensuite, au notaire ou à l'avocat de transcrire en termes légaux les choix que nous ne savons pas forcément expliciter. Juriste, il nous en présentera les conséquences. Même si cela n'est pas évident, il n'est jamais trop tôt pour penser à sa succession. Il faudrait s'y préparer dés le jour où l'on fonde une famille. Le patrimoine que nous souhaitons constituer a vocation à être transmis, il ne faut donc pas qu'il soit fait de n'importe quoi. Des investissements judicieux à 30 ans ne le sont peut-être plus à 60, âge où la concertation familiale devient bien utile.

La protection juridique des majeurs

Pour nos enfants vulnérables, la loi a pris des dispositions pour leur protection. De nouveaux textes seront applicables début 2009. Ils réaffirment le respect des libertés individuelles, des droits fondamentaux et de la dignité de la personne. Ils ont pour objectif de favoriser l'autonomie de la personne protégée tout en défendant son intérêt. Dorénavant, la mesure de protection ne pourra être ordonnée que lorsqu'il ne pourra être suffisamment pourvu aux intérêts de la personne par l'application d'autres mesures moins contraignantes ou par un mandat de protection future. La mesure sera individualisée. La notion d'incapacité totale disparaît et il est bien dit que les mesures de protection sont des mesures provisoires. La volonté de la personne protégée doit être prise en compte et il est dû un droit d'information, tant à elle qu'aux personnes autorisées. La loi affirme que la personne protégée peut, si son état le permet, prendre seule les décisions la concernant directement. L'accomplissement des actes qui impliquent un consentement strictement personnel ne peut jamais donner lieu à assistance ou représentation. Tutelle ne rime plus systématiquement avec incapacité électorale. Ces nouveaux textes viennent à l'appui d'autres qui énoncent le respect obligatoire de droits fondamentaux telles que la dignité, la vie privée, l'intégrité physique, l'intimité et la sécurité. Sans oublier le libre choix du lieu de résidence ou d'hébergement. La loi n'oublie pas les représentants légaux : elle énonce clairement leurs obligations et instaure de nouvelles modalités qui prennent en considération le subrogé tuteur ou le conseil de famille. Toutefois, s'il est une innovation qu'il faut regretter, c'est la suppression de l'intervention du médecin traitant dans la procédure de mise sous protection. C'était pour le juge un auxiliaire précieux puisque son avis pouvait apporter un éclairage médical sur l'opportunité de la mesure compte tenu de l'état de santé et du contexte familial de la personne. En revanche, il existe dorénavant, le mandat de protection future, riche de promesses. En résumé, à la question : une mesure de protection est elle nécessaire, obligatoire ? Il peut être répondu par la négative dans la mesure où d'autres dispositions existent, la rendant ainsi non nécessaire. La mesure

APF_IP73.indd 8 20/02/08 11:16:02

phare de la nouvelle loi est le mandat de protection future qui rend impératif l'instauration d'un dialogue au sein de la famille.

La succession

Quelle que soit la protection dont va disposer ou non l'enfant en situation de handicap, le problème de la succession est incontournable s'il existe des biens à transmettre. Il est toujours possible par donation ou par testament de modifier de son vivant l'ordre normal de sa succession. Toutefois, il n'est pas possible de disposer en toute liberté de son patrimoine. Le code civil protège les descendants et les ascendants du défunt. La loi de juin 2006 permet de modifier ces dispositions en vertu d'un pacte successoral. Ce qui autorise un des héritiers à renoncer par anticipation à sa réserve au profit de telle ou telle autre personne. Cette disposition est fortement encadrée. Ainsi, un frère ou une sœur pourra renoncer à sa part au profit d'un frère ou d'une soeur en situation de handicap. A côté de cette nouveauté, il faut souligner :

- La possibilité de désigner un exécuteur testamentaire pour une durée de deux ans.
- La possibilité de nommer, si c'est justifié, un mandataire qui accepte d'être investi de la mission d'administrer et de gérer tout ou partie du patrimoine successoral dans l'intérêt d'héritiers identifiés.
- Les procédures qui permettent d'anticiper la transmission des biens appuyées par la réforme des droits de succession et d'assurer le cas échéant la protection du conjoint survivant.

«Lorsque l'enfant en situation de handicap n'est pas marié et n'a pas de descendance, il peut être soutenu qu'il est préférable d'améliorer ses conditions de vie plutôt que de transmettre à cet enfant des biens en propriété. Les biens transmis ne pourront par ailleurs qu'avoir un impact sur le calcul de l'AAH... et c'est une conséquence que de nombreuses familles veulent éviter.»

On peut toutefois noter comme solutions :

- Le versement d'un complément en rente viagère par les frères et sœurs en contrepartie de biens reçus directement des parents. Mais ce complément de revenus pour l'enfant handicapé a une incidence sur les aides collectives qui peuvent lui être versées. Il permet de contourner la loi qui n'oblige pas les frères et soeurs à subvenir aux besoins de leur frère ou soeur en situation de handicap.
- L'obligation de soins : cette solution ne peut être adoptée qu'avec prudence. Il faut que les frères et soeurs soient prêts, à remplir ce service dont il est important de fixer les limites.

La rente survie : un contrat d'assurance décès qui permet une réduction d'impôts au souscripteur et n'a pas d'incidence sur l'AAH. L'enfant percevra la rente dès le décès du parent. Attention, en cas de prédécès de l'enfant les fonds peuvent être perdus.

- L'épargne handicap : une assurance vie dont l'exonération fiscale n'est que partielle. De plus la part de la rente imposable peut avoir un impact sur le calcul de l'AAH, notamment si elle dépasse 1830 euros par an. A noter : en cas de décès le capital n'est pas perdu.
- Le recours à l'usufruit et la transmission de droits viagers : cette pratique peut permettre d'assurer des revenus et un logement à l'enfant handicapé sans le charger de la pleine propriété du bien. Au décès de l'enfant, ses frères récupèrent l'intégralité du bien sans subir une trop lourde taxation. Les revenus issus de l'usufruit viennent en déduction des aides collectives.
- La transmission de residuo : un outil à privilégier. Les biens transmis (du moins ce qu'il en reste, car il n'y a pas d'obligation de conserver les biens) par l'enfant handicapé reviendront à ses frères et soeurs après son décès. Cette transmission ouvre une réduction fiscale importante.

En conclusion il faut dire que «si, seule la famille est habilitée à apporter une réponse à la question» : doit-on favoriser l'enfant en situation de handicap par rapport à la fratrie ? Il est possible de répondre par l'affirmative à la question «peut-on...». Il s'agit d'un choix intime... Il est nécessaire que ce choix ne soit pas le choix des parents, mais un choix débattu entre tous les membres de la famille.»

Par ailleurs, il faut accepter l'idée que la volonté de l'Etat et du législateur peut à tout moment changer les règles du jeu... ■

Bernard Dumas

APF_IP73.indd 9 20/02/08 11:16:02

Les parents et les enfants ont la parole

Atelier d'écriture – Journées Nationales des Parents- Arcachon

Penser LA séparation...

Lorsque l'on donne aux parents la possibilité de s'exprimer par l'écriture, ils deviennent tous des artistes. Leurs mots sont authentiques et forts. Après le texte qu'il leur a été lu lors de l'atelier, ils ont reçu comme consigne : « et pourtant un jour vous allez devoir laisser la place... Imaginez la lettre que vous écririez aux professionnels qui accompagneront votre enfant après vous ». Il fallait oser, il fallait le faire. Leurs mots sont ceux de tous les parents quels qu'ils soient, ils sont comme des petites lumières qui doivent éclairer le chemin de chaque professionnel.

Monsieur,
Je vous confie mon bien le plus précieux : ma fille chérie, ma perle de Djibouti. Elle n'est pas bien lisse, bien ronde, elle a quelques défauts mais son cœur et son âme sont intacts. Son intelligence aussi. Vous devrez faire avec car c'est une perle qui a une grande force, qui sait ce qu'elle veut ; vous devrez lui demander son avis et ne rien lui imposer. Elle va vous épater, elle va peut-être même vous ensorceler avec son beau sourire. De toute façon, vous ne vous occuperez pas longtemps d'elle car son but est de vivre seule et je sais qu'elle y arrivera. Mais je pense qu'elle vous apportera beaucoup et pourra peut-être vous faire voir votre travail différemment. Elle prend déjà sa vie en main ; cependant, il y aura des difficultés : logement accessible difficile à trouver, transports, possibilité de travail ou pas, tracas administratifs, regards des autres, bêtises des autres, mais vous pourrez peut-être l'aider à mettre en place ce qui lui sera nécessaire pour commencer sa vie d'adulte autonome. Un jour elle le sera car elle le dit depuis qu'elle sait parler. Avant de partir au ciel, son papa m'avait dit que Karine avait de la chance de m'avoir pour m'occuper d'elle, mais sa plus grande chance sera de vivre sans moi. ■

Olinda

Arcachon
le 24 novembre 2007

Monsieur le directeur,
Voici venue l'heure, où je dois bien l'avouer à contre cœur, je dois vous laisser ma fille sans pour autant vouloir l'abandonner. Des milliers de questions fusent en moi. J'ai bien peur de ne pas être à la hauteur de cette séparation. Et je crains que vous : établissements et professionnels ne soyez pas à la hauteur de mes exigences. Du bien-être affectif de ma fille Marianne. Bien sûr, votre centre me paraît correspondre aux besoins de ma fille. Elle aura des soins. Ses soins qui lui sont indispensables. Un emploi du temps de « ministre », comme toujours. Puisqu'aux soins on associe bien évidemment un apprentissage scolaire. A 11 ans, elle sait à peine lire, va-t-elle continuer à progresser? Bien sûr, vous n'êtes pas devin et ne pouvez rien nous promettre... Que nous réserve l'avenir ? Marchera-t-elle ? Là, j'ai un doute. Comment lui faire accepter l'incompréhensible : sa différence ? Pourquoi elle ? Pourquoi cela nous est-il arrivé à nous ? Pourquoi n'est-elle pas comme les autres ? Ces questions existentielles ce n'est pas à vous d'y répondre. Mais alors à qui ? A qui puis-je adresser mes souffrances et mes doutes ? Ma fille sera-t-elle en mesure de supporter la solitude, de supporter de se coucher sans pouvoir avoir un contact physique avec l'un de nous deux ? Sans un bisou, ce bisou tellement irremplaçable. Sans qu'elle ne puisse appeler « maman » toutes les trente secondes pour confier ses peurs, ses doutes, ses craintes ? Comment pourrez-vous la rassurer aussi bien que moi ? Vous lèverez-vous à deux heures du matin pour la mettre sur les toilettes ou allez-vous préférer la solution de facilité : lui mettre une couche ? Saurez-vous lui apprendre à être de plus en plus autonome, de moins en moins dépendante de quelqu'un ? Pourra-t-elle un jour s'assurer seule, faire ses transferts ? Quelles sont les distractions que vous lui proposerez ? La piscine : est-ce possible ? Elle qui est si à l'aise dans cet élément. Elle adore chanter, pourra-t-elle le faire ? Elle aimerait faire du théâtre comme sa maman et cela lui plairait beaucoup d'en faire. Cela est-il envisageable ? En un mot : saurez-vous me remplacer ? Moi qui me trouve si indispensable pour elle. Ma fille unique est unique comme chaque enfant je pense. Pourquoi n'a-t-elle pas le droit elle aussi à l'amour de sa maman chaque jour de la semaine ? Pourquoi ne peut-elle aller à l'école de notre quartier ? Pourquoi ne peut-on l'éduquer comme bon nous semble ? Pourquoi faut-il toujours que des professionnels s'insèrent dans notre vie privée pour être sûr qu'elle ne soit pas « en danger ». En danger – comment une fille peut-elle être en danger avec sa mère ? Elle serait peut-être plutôt davantage en danger sans elle... Comment se séparer mère et fille ? Nous qui avons été si proches puisqu'elle était dans mon ventre. Je n'arrive pas encore à couper le cordon... et ne sais si je vais oser vous la laisser... Veuillez me laisser, s'il vous plait, Monsieur le directeur encore un temps de réflexion et de préparation ! ■

Sa maman

A ceux et celles qui auront choisi, pour gagner leur vie, de s'occuper de mon fils et ma fille devenus grands en taille, en âge réel mais pas forcément en réalité je demande avant tout d'exercer leur métier dans le respect de l'autre : pas de méchanceté, entendre leur désir, prendre soin et veiller à leur bien-être. Je veux que mon enfant devenu grand puisse vivre sans moi avec suffisamment

APF_IP73.indd 10 20/02/08 11:16:02

de sécurité interne pour supporter l'attente le manque de disponibilité, mais je voudrais tout autant, que vous, professionnels, veillez à ce qu'il ne souffre pas et surtout à ne pas manquer d'amour.
Aimer la vie, c'est aimer et se sentir aimé. Pour tous mes enfants valides ou non, ce que je souhaite, c'est les voir aimer d'autres personnes et d'être aimés par d'autres que nous parents. C'est ce déplacement d'amour qui leur donnera la force de continuer dans les coups durs : « le désir de vivre ». Mon plus grand désarroi serait de les savoir abandonnés et sans goût de vivre. Donnez-leur l'occasion de vivre des moments d'amour afin qu'eux aussi puissent construire petit à petit un projet de vie pour vivre. C'est-à-dire les aider à faire des rencontres et favoriser une vie à deux. Savoir que mon enfant devenu grand peut accéder à une vie de couple serait d'un grand réconfort et je pourrai vous dire « merci ». ■

Marie-Hélène

Je pars
Je vous laisse ma place
Saurez-vous la prendre ?
La voulez-vous ?

Je pars
Accompagnez ma fille à ma place
Je ne suis pas indispensable
J'ai appris
J'ai compris
Écoutez ma fille à ma place
N'aimez pas ma fille à ma place
Je suis irremplaçable

Je pars
Êtes-vous prêt ?
Est-elle prête ?
Moi, je suis prête

Je pars
Je vous fais confiance
Je lui fais confiance
J'ai appris

Il est temps, je pars
Cette fois ci, je ne reviendrai pas. ■

G. LP

Bonjour,
C'est avec beaucoup d'émotions que je pars, je vous laisse, vous confie Baptiste, mon fils, ma chair, mes tripes.
Soyez à son écoute, c'est un garçon attachant. Soyez attentif à ses demandes, il sait s'exprimer. C'est un enfant aux goûts simples : il adore regarder des albums photo, écouter de la musique, voir des concerts, se balader dans la campagne ou dans les grands magasins, le bain chaud, les massages qui détendent ses muscles, ce corps meurtri.
Offrez-lui ces petits bonheurs au quotidien. Offrez-lui de l'attention au quotidien. Respectez-le soyez humain avec lui. Il sait qu'il sera toujours dans mon cœur, parlez-lui de moi si ça l'apaise, dites-lui tout l'Amour que j'ai, que ses parents, son frère, ses proches ont pour lui. Parlez-lui de ses souvenirs d'enfance. Il aime la vie ; merci de l'aider, l'accompagner afin qu'il garde sa joie de vivre, son sourire, son rayonnement au fil des années. ■

Sa maman

Mesdames ou Messieurs les professionnels
Je vous donne ce flambeau si lumineux qui m'était si précieux. Prenez garde de ne pas l'éteindre lui qui brille depuis qu'il naquît. Mon petit est la prunelle de mes yeux ;il s'y reflète comme l'eau de la claire fontaine. Ne l'abîmez pas, il est rayonnant comme les rayons du soleil. Il a chauffé notre cœur depuis qu'il est tombé trop tôt de son nid. Mon petit il est précieux comme le rubis. Il faut le reluire pour qu'il donne le meilleur de lui. Soyez toujours gentil avec lui puisque tout sera gratuit. Sa vie est pleine de désirs. Mon petit est grand lorsqu'il sourit et que ses yeux brillent. Ma vie sera partie, je ne serai plus ce fruit pourri qui a terni celle de mon fils. Tout ceci pour vous dire que la différence nous enrichi, nous meurtri, nous congédie au sein de la hiérarchie. La culpabilité n'est pas une chose jolie et détruit toute une vie. Je ne suis pas indispensable et je vous confie la vie de mon petit. J'espère que ma triste poésie va vous ravir lorsque je parle de mon petit. ■

Nadine, maman de Jérémy

A toi et à ceux qui t'entourent

Je n'ai pas imaginé partir avant toi Thibaud. Ta dépendance croissante, inexorable, douloureuse m'a aspiré dans une angoisse permanente de la mort. Quand Thibaud, tu me dis : je me sens mort, mon corps ne m'appartient plus, je n'ai plus de forces... Les miennes aussi sombrent dans une spirale sans fond. Toi, le professionnel, tu vas parler de dépression, de délire, de troubles de l'humeur, tu vas mettre des termes médicaux, chercher des médicaments, des avis de collègues ou de grands chercheurs, contents même parfois de pouvoir vérifier des hypothèses scientifiques. La recherche avance, mais toi, mon enfant, tu es là en proie à l'effroi innommable d'un corps qui se fige, qui cherche à chaque instant protection et sollicitude. Ton corps qui a besoin d'être déchiffré à chaque instant, des aides qui ont besoin d'être identifiées, anticipées. Des désirs encore si vifs, un amour de la vie que la peur de la mort ne fait qu'exacerber. Moi, souvent je ne comprends pas qu'on s'accroche autant à la vie quand tout vous abandonne, quand tous les projets meurent avant même d'être envisagés. Tous ces essais renouvelés sans cesse pour qu'un geste, le plus petit soit-il devienne source de joie et de réconfort : c'est un regard pour toutes les belles filles qui passent, c'est un sourire pour la personne qui offre une parole réconfortante, c'est un oreiller qui évite la douleur, c'est une sonnette qui fait oublier le fait qu'on est seul dans un couloir déserté, c'est la main qu'on serre juste avant la nuit, c'est le verre d'eau donné avant qu'on demande à boire, c'est la victoire du PSG qu'on te lit dans un journal, c'est ce que tu continues à espérer comme si... Comme ça aurait dû continuer à être, si un jour tes pieds n'avaient pas commencé à trébucher. Quand tu dragues malgré tout, quand tu espères encore gagner le gros lot, quand tu penses encore à demain, tu m'émerveilles, tu me maintiens en vie. Tu me donnes encore le goût de vivre. Alors demain, si je pars avant toi, je veux que tu continues à donner du sens à qui t'entourera. Que ceux qui me remplacent à tes côtés continuent à donner du sens à ta vie, que tu restes source de vie pour les autres. Je veux que tout le monde continue à penser que tout est encore possible pour toi. Je veux que la beauté de ton regard reflète à tout jamais l'intensité de ta vie et éclipse tout le reste. Je veux qu'on te considère à jamais comme une œuvre d'art et peu importe la façon du moment que tu le ressentes aussi. ■

Martine

APF_IP73.indd 11 20/02/08 11:16:02

La Commission Nationale Politique de la Famille

Cette commission nationale a été mise en place au mois de janvier 2008. Elle est constituée de 3 collèges :

- **les parents d'enfant en situation de handicap**
- **les parents en situation de handicap**
- **les proches de personnes en situation de handicap.**

Le Groupe National Parents est constitué de 12 membres élus par l'ensemble des adhérents de l'APF :

Christelle DESCHEPPER
33 B, rue du Cattelet
59148 FLINES LES RACHES
03.88.67.23.12
mail : jean-luc.deschepper@wanadoo.fr
Christelle Deschepper a été élu coordinatrice du groupe national parents pour 2008.

Viviane KLAWCZYNSKI
Le Moulias
32390 PRECHAC SUR GERS
05.62.62.20.14
mail : viviane.klawczynski@wanadoo.fr

Bernard DUMAS
1, rue des Arènes
34820 TEYRAN
04.67.70.21.08
mail : bernard.dumas27@wanadoo.fr

Sonia CARDONER
10 F, rue Achille BAUMANN
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
03.88.67.23.12
mail : vanille.c@wanadoo.fr

Nathalie GATIEN
43, rue de la Grange des Noyers
91550 MORIGNY CHAMPIGNY
01.64.94.57.14
mail : natgat62@wanadoo.fr

Fiammetta BASUYAU
116, rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX
05.56.24.30.43
mail : bruno.basuyau@neuf.fr

Cécile LUCAS
164, Bd du Maréchal Delattre de Tassigny
14100 LISIEUX
02.31.63.78.43 – 06.10.11.90.85
mail : mapa.lucas@laposte.net

Louis LE GUERN
22, rue de la Pionnière
35800 DINARD
06.99.04.13.22
mail : louisleguern@wanadoo.fr

Christine BEAUVERGER
11, rue du Puits du Jardin
13740 LE ROVE
04.91.09.90.20 – 06.73.36.33.17
mail : c.beauverger@orange.fr

Nicolas TIRIAULT
2, lotissement du Temple
53170 SAINT DENIS DU MAINE
02.43.69.30.64 – 06.18.17.59.96
mail : nicolas.tiriault@orange.fr

Anne BALINOFF
7, rue du Pont Amilion
17100 SAINTES
05.46.92.04.72 – 06.31.985.27.61
mail : a.balinoff@wanadoo.fr

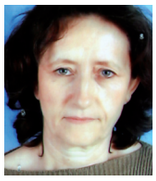

Maryse PERRIER BORGEY
Route du Stade
01300 COLOMIEU
04.79.81.47.15
mail : maryse.perrierborgey@orange.fr

APF_IP73.indd 12 20/02/08 11:16:04